

Collonges infos



SPECIAL N° 1

TRAVAUX VILLAGE DES ENFANTS

Une équipe de maîtrise d'œuvre a été désignée à l'issue d'un concours lancé par la commune de Collonges au Mont d'Or en janvier 2008 sur le site du Village des Enfants.

Le projet comprend la construction d'une nouvelle crèche d'une capacité de 30 berceaux, l'extension de l'école maternelle (classe supplémentaire, dortoir, sanitaires et salle de réunion, nouveau préau), la construction d'une nouvelle médiathèque, l'extension réaménagement du restaurant scolaire (création d'un office haut et d'une salle de restaurant maternelle à la place de l'actuelle bibliothèque) et enfin l'aménagement d'espaces extérieurs liés à ces équipements.

Le permis de construire a été accordé le 12 février 2009, la consultation des entreprises a eu lieu pendant l'été 2009 et le choix des entreprises a été entériné lors du conseil municipal du 28 septembre dernier.

Le montant total des travaux s'élève à 2 724 884,55 € HT (valeur août 2009).

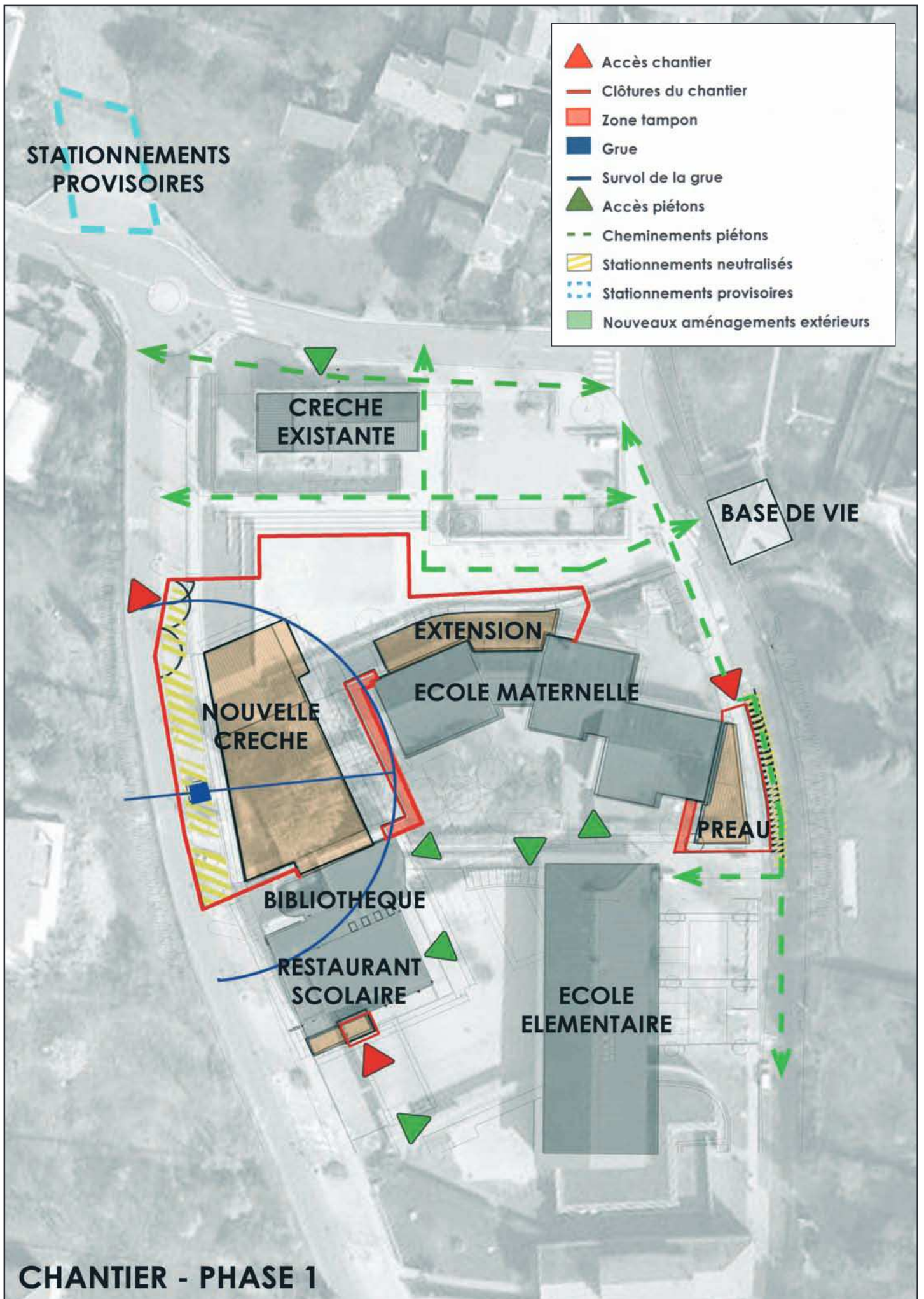
Le chantier est prévu sur 24 mois et sera réalisé en deux phases.

La phase 1 comprend la construction de la nouvelle crèche, celle du clos-couvert de la liaison entre la nouvelle crèche et le restaurant scolaire ainsi que celle de l'extension de l'école maternelle.

Elle comprend également quelques travaux de gros œuvre liés à l'extension du restaurant scolaire.

La phase 2 fera l'objet d'une autre communication.

Les travaux relatifs aux aménagements extérieurs seront répartis sur ces deux phases.



LES TRAVAUX DE LA PREMIERE PHASE

Le calendrier de la première phase prévoit la mise à disposition de la nouvelle crèche et de l'extension de l'école maternelle pour la rentrée de septembre 2010.

La mise en service de la nouvelle crèche permettra la démolition de l'actuelle et ainsi la construction de la nouvelle médiathèque prévue en phase 2.

Le chantier de la phase 1 débutera le 19 octobre prochain.

Dans un premier temps, il s'agira de mettre en place les dispositifs d'installation de chantier (clôtures, accès, base de vie...) afin de réaliser les démolitions et abattages d'arbres nécessaires pendant les vacances de la Toussaint (du 26 octobre au 4 novembre 2009).

Ces démolitions concernent l'actuel préau de l'école maternelle et la galerie de liaison entre ce préau et le bâtiment abritant le restaurant et la bibliothèque.

Toutes les mesures ont été prises pour :

- assurer la sécurité des enfants,
- limiter au maximum l'emprise des chantiers lors des deux phases,
- garantir la poursuite du fonctionnement des équipements présents dans des conditions optimales.

Les contraintes liées au chantier (voir plan et légende)

1) Emprises et clôtures

Les clôtures définissent deux emprises de chantier.

La première, côté chemin des Ecoliers, englobe la nouvelle crèche et la partie nord de l'extension de l'école maternelle (accès sur le chemin des Ecoliers à hauteur du terrain de basket) et la seconde sur la rue de la Mairie à hauteur du futur préau de l'école maternelle.

La cour de l'école maternelle conservera une dimension suffisante, les clôtures séparant cette cour des deux emprises de chantier seront doublées et disposeront d'une zone tampon non utilisée de manière à accroître la sécurité des enfants de l'école.

Coté rue de la Mairie, un cheminement protégé sera mis en place le long de la clôture.

Coté chemin des Ecoliers, la faible largeur de la voie, la nécessité de maintenir la circulation et la place nécessaire au chantier de la crèche en façade ouest ne permettent pas la création d'un cheminement protégé le long de la clôture.

2) Approvisionnement du chantier

Les horaires d'approvisionnement seront prévus de manière à limiter au maximum les interférences avec les horaires d'entrée et de sortie des écoles.

3) Grue fixe

Elle sera positionnée dans l'emprise du chantier sur le chemin des Ecoliers.

L'emplacement a été défini de manière à couvrir l'ensemble du chantier de la crèche et les zones d'approvisionnement. Le survol de la grue évitera le bâtiment de l'école maternelle et la partie de cour restant en fonctionnement.

Les travaux d'extension de l'école maternelle ne nécessiteront pas l'emploi de la grue fixe mais seulement des moyens mobiles de levage présents ponctuellement (bâtiments à rez-de-chaussée).

4) Accès du public aux équipements existants

- Crèche : accès maintenu chemin de l'Ecully.
- Ecole maternelle : accès maintenu rue de la Mairie.
- Ecole élémentaire : accès maintenu depuis le chemin des Ecoliers par le porche existant.

5) Stationnement des véhicules

Les emprises du chantier impliquent la neutralisation de 15 places de stationnement chemin des Ecoliers et temporairement, de 5 places rue de la Mairie.

En substitution, un parking provisoire de 25 places a été aménagé à proximité, au nord du rond-point du chemin de l'Ecully.

En dehors des incidences sur le stationnement, la phase 1 du chantier aura donc peu d'impacts sur le fonctionnement et la vie du Village des Enfants.

INTERVENANTS DU PROJET

Equipe de maîtrise d'œuvre :

Atelier VERA & BARRAND Architectes
Atelier Anne GARDONI Paysagiste
Cabinet DENIZOU Economiste
MARTIN Bureau d'études (B.E) Structure
S.L.T.B B.E Fluides
ETAMINE B.E H.Q.E

VERITAS : Bureau de contrôle :
RODET Service : Ordonnancement Pilotage Coordination
SOCOTEC : Sécurité Prévention Santé

Entreprises :

Lot 01 Déconstruction : REMUET TP
Lot 02 Terrassement Gros Œuvre Façades : GIRAUD
Lot 03 Etanchéité : LYON ETANCHEITE
Lot 04 Charpente et ossature bois - Couverture Zinc : HUGONNARD
Lot 05 Menuiseries extérieures bois : FAURE
Lot 06 Menuiseries intérieures bois : LODI
Lot 07 Serrurerie : N2 P METAL
Lot 08 Cloisons Plafonds Peintures : DIC
Lot 09 Carrelages - Faïences : SIAUX
Lot 10 Sols minces collés : NETSOL
Lot 11 Revêtement pierre : ROCAMAT
Lot 12 Appareils élévateurs : OTIS
Lot 13 Réseaux extérieurs : EIFFAGE
Lot 14 Electricité - Courants forts - Courants faibles : GUILLOT
Lot 15 Chauffage - Ventilation - Plomberie : C.V.T.I
Lot 16 Aménagements paysagers : CHAZAL